

Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 18 décembre 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (134r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 18 décembre 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53495>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 décembre 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieu de destination Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméÀ propos de la taille de la haie de la propriété de Marie Moret à Lesquielles-Saint-Germain, limitrophe à celle de monsieur Henry Oudez, autrefois à monsieur Bourgeois, suite à une réclamation de monsieur Oudez.

Mots-clés

[Économie domestique, Jardins](#)

Personnes citées

- [Bourgeois \[monsieur\]](#)
- [Oudez, Henry](#)

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Nîmes 15 Décembre
1819

16 Rue Bréguet

Monsieur Venet-Bauderville,

Je reçois votre lettre du 16 courant.
Oui, nous haies ont été plantées toutes
deux sur mon terrain, pour servir
de limite entre ma propriété et
celle qui appartenait alors à M.
Bourgeois et qui appartient
maintenant à vous, à M.
Henry Oudez.

Nous voulons que l'une ou
l'autre de ces haies (vous ne
serez laquelle) tombe d'au moins
0^m 60^e sur la propriété de M.
Oudez; et nous ajoutons que
M. Oudez demande qu'on
fasse le travail dans le courant
de Janvier prochain.

Nous voulons sans doute
dire, couper les branches
qui s'étendent au dessus
de la propriété de M. Oudez.
Si c'est bien cela, faites
ce que M. Oudez demande.

Nous dites qu'il compte
sur ma réponse, veuillez
donc lui dire ce que j'ai
répondu.

Agreez je vous prie,
Monsieur, mes parfaites
civilités

Yves J. B. Q. Gédin

134